



CONSEIL
GÉNÉRAL

COMMUNE DE BOFFLENS

Séance du Conseil général du 17 juin 2024

Selon l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2023
4. Assermentations s'il y a lieu
5. Préavis municipal 01/2024 relatif aux Comptes 2023
6. Préavis municipal 02/2024 relatif au Taux d'imposition 2025
7. Elections statutaires : Bureau et Commission de gestion
8. Nomination d'un membre suppléant pour la Commission « Arrêt de bus »
9. Communications de la Municipalité
10. Passage en revue des objets encore en suspens
11. Divers et propositions individuelles

Le Président Philippe Monnard ouvre la séance à 20h01.

Il informe que André Peillonnex est décédé et demande une minute de silence.

La séance sera enregistrée pour des raisons de commodités.

1. Appel

42 personnes ont été convoquées et le quorum est donc de 14.

La Secrétaire Géraldine Brügger procède à l'appel : **25 membres sont présents**, 13 personnes se sont excusées, et 4 sont absentes.

A noter que le Municipal Bastien Brandt est absent.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est accepté à l'unanimité.

3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2023

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4. Assermentations

Il n'y a pas d'assermentation.

5. Préavis municipal 01/2024 : Comptes 2023

Le Syndic ne souhaite pas commenter le Préavis.

Les questions sont ouvertes.

- Quand le crédit pour la réfection de la fontaine des Auges a-t-il été voté par le Conseil ? demande Pierre-Alain Fiechter. Il a été profité de la présence de l'entreprise intervenue sur celle Sur Chaumy pour faire les travaux aux Auges. Cependant, Bastien Brandt étant absent, la question reste en suspens.

- Pour répondre à Bernard Rollinger : Le placement à terme dont il est question au point 9102.4 ne présente aucun risque. Il a été fait auprès de la BCU.

- Andrea Stuber demande à quoi correspond le montant des frais pour l'Eglise.

Il y a Fr. 6'314.- pour la réparation des cloches, Fr. 700.- pour l'ECA et Fr. 1370.- pour l'accordage de l'orgue.

Le rapport de la Commission de gestion est lu par Danièle Roussy. Il invite les membres présents à approuver ces comptes, **avec un excédent de charges de Fr. 1'448.65.**

Au vote à mains levées, le Conseil général de la Commune de Bofflens, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la Commission, considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, **décide à l'unanimité :**

- d'accepter le rapport de gestion et les Comptes 2023 tels que présentés

- d'en donner décharge à la Municipalité et au Boursier.

6. Préavis municipal 02/2024 : Taux d'imposition 2025

Vu le bon résultat des comptes 2023, la Municipalité a décidé de ne rien modifier et de **garder le taux de 69%** pour l'année prochaine.

Le rapport de la Commission de gestion est lu par Danièle Roussy. Il invite les membres présents à suivre la Municipalité.

Au vote à mains levées, le Conseil général de la Commune de Bofflens, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la Commission, considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, **décide à l'unanimité :**

- de maintenir le taux d'imposition au niveau actuel de 69%.

7. Elections statutaires

Philippe Monnard annonce qu'il se représente encore cette année à la présidence, mais que ce sera peut-être la dernière fois.

Sont réélus au Bureau :

Président : Philippe Monnard

Vice-Président : Bernard Roellinger

Scrutateurs : Olivier Pittet et Romain Lachat

Suppléants : Philippe Egger et Alexandre Sordet

Sont réélus à la Commission gestion et finances :

Nathalie Lachat, Vincent Monnier, Olivier Pittet, Danièle Roussy, et Claude-Alain Sordet

Suppléant : Jean-Luc Besson

8. Nomination d'un suppléant à la Commission « Arrêt de bus »

Christophe Mégroz, seul à se présenter, est élu à l'unanimité.

9. Communications de la Municipalité

Il n'y a pas de communication de la Municipalité.

10. Passage en revue des objets encore en suspens

- Qu'en est-il des subventions pour l'eau promises par le Canton ?

C'est toujours en attente, bien que tous les documents nécessaires aient été fournis.

- La discussion avec les agriculteurs au sujet de l'eau a-t-elle eu lieu ?

Non, parce que c'est lié au nouveau réservoir et qu'à ce stade il n'y a encore rien à leur proposer. A noter que, le projet du nouveau réservoir pourrait se faire comme initialement prévu à trois communes, parce que finalement Arnex serait aussi intéressé, la pression n'étant pas suffisante pour qu'elle se connecte avec Orbe.

Bernard Roellinger demande s'il est question d'utiliser l'eau de l'ancien réservoir non traitée pour le besoin des agriculteurs ? C'est effectivement ce qu'il serait prévu.

- Où en est-on avec la construction du futur nouveau collège ?

Rien n'a encore été voté par l'ASCOVABANO, et le dépôt du Préavis pour le crédit d'études ne sera déposé qu'au mois de septembre. Cependant, il semblerait que la variante la plus favorable soit la 4^e (Croy et Vaulion) pour un montant total d'environ 15 millions de francs.

- Quand les barrières délimitant la place de jeux Sur Chaumy seront-elles posées ?

Des demandes d'offres ont été faites. Mais la Municipalité désirerait rendre cet endroit encore plus convivial en y installant des grills et en déplaçant les tables. Elle souhaiterait également fermer la route à la circulation au milieu de cette place, et des essais seront faits dans ce sens.

- Quelles nouvelles du PACOM ?

Neuf oppositions ont été discutées avec leurs auteurs au Bureau d'études. La Municipalité va procéder à quelques modifications, espérant ainsi que les oppositions seront levées. Ceci fait, un préavis passera devant le Conseil.

- La Commune va-t-elle faire un PEC (plan énergie communal) ?

Une séance avec Inergia aura lieu en août. La Municipalité estime que cela n'est pas urgent, et attend le retour d'expériences d'autres communes.

- Qu'en est-il du nouveau plan comptable 2026 ?

Ofisa a fait une offre avec un rabais de 20% à notre Boursier pour le logiciel adéquat : Fr. 8'500.- répartis sur 3 ans.

- Le site Internet de Bofflens sera-t-il bientôt remis à jour ?

La Municipalité est en contact avec une filiale de Swisscom et attend leur offre.

11. Divers et propositions individuelles

- Claude-Alain Sordet fait remarquer que le chemin bétonné au Sort est de plus en plus dégradé, de même que le virage à Séguelaire. C'est dangereux, et il faut faire quelque chose avant qu'il y ait un accident.

La Municipalité en prend note. Elle va contrôler les chemins AF de la Commune et va entreprendre rapidement des réparations là où cela est nécessaire.

- François Brocard demande s'il est prévu de boucher les trous lorsque les potelets le long de la route principale sont enlevés.

Oui, un bouchon avec un pas de vis sera posé à la place.

- Guylène Besson fait remarquer que les grilles devant chez elle n'ont pas été nettoyées par le Service forestier censé s'occuper des extérieurs du village.

Manifestement leurs tâches n'ont pas été très bien déterminées, c'est effectivement à revoir.

- Roxane Masset demande ce qu'il en est avec les ampoules des éclairages publics et si les lampadaires seront éteints la nuit ?

Suite au Préavis voté l'année dernière, une armoire électrique a été refaite, une étude luminotechnique a été menée, les nouveaux éclairages commandés et une demande de subventions pour les ampoules LED faite. A terme, la luminosité sera réduite sur les deux grandes routes, et supprimée la nuit au milieu du village.

La parole n'étant plus demandée, le Président annonce que le prochain Conseil aura lieu **le 2 décembre 2024 à 20 heures**. Le Syndic rajoute qu'il risque d'en avoir aussi un cet automne, en septembre - octobre.

La séance est levée à 20.55.

La Secrétaire : Géraldine Brügger

Le Président : Philippe Monnard